



Mexique

Source : « GEOATLAS.com ® 2009 © Graphi-Ogre »

Données générales

Superficie : 1 964 385 km²

Capitale : Mexico DF

Monnaie : Peso mexicain (MXN)

Langues : Espagnol et une soixantaine de dialectes indigènes

Population : 112 millions d'hab. (estimation 2010)

Démographie : l'âge moyen est de 27 ans. La part des 6-14 ans décline depuis 1999.



Source : « GEOATLAS.com ® 2009 © Graphi-Ogre »

Infrastructures : Depuis début 2008, le Président Calderon a lancé le Programme National d'Infrastructures (PNI 2007-2012), qui vise à améliorer et augmenter l'offre de transport au Mexique.

Les lignes ferroviaires (26 600 km de réseau) sont destinées quasi exclusivement au transport de marchandises.

La route représente 98 % du transport intérieur de voyageurs et 85 % du transport intérieur de marchandises. Malgré une infrastructure routière d'environ 350 000 km, le réseau est insuffisant et représente un frein au commerce extérieur.

Le système aéroportuaire est le plus vaste d'Amérique latine avec 85 aéroports, dont 61 internationaux.

Par ailleurs, le Mexique possède 22 ports commerciaux.

Données politiques

Type de régime : République fédérale (les États-Unis du Mexique)

Date des dernières et prochaines élections : dernières élections présidentielles en 2006 ; les prochaines auront lieu en 2012.

Titre et nom du principal dirigeant : Felipe Calderon Hinojosa (Président)

Durée du mandat : 6 ans (non rééligible).

Données économiques en 2010

Principaux indicateurs par pays

Indicateurs	Mexique	France
PIB	1 140 Mds USD	1 855 Mds EUR
Dettes publiques en % du PIB	45,1 %	81,5 % (3 ^e trim.)
PIB par habitant	9 265 USD	24 418 EUR
Taux de croissance	5,5 %	1,5 %
Taux d'inflation	4,4 %	1,8 %
Taux de chômage	5,28 % (nov. 2010)	9,3 %

Source : FMI et INEGI.

Situation économique et financière du pays

Le Mexique est la 2^e puissance économique d'Amérique latine et la 14^e économie mondiale avec un PIB en 2010 de 1 140 Mds USD. La croissance moyenne de l'économie depuis une vingtaine d'années se situe aux alentours de 3 %.

Le Mexique reste une économie à deux vitesses :

- pays très attractif pour les investisseurs étrangers et dont le revenu par tête est l'un des plus importants de la région ;
- il présente encore les caractéristiques d'un pays en développement avec de très fortes inégalités (entre zones urbaines et zones rurales, entre Nord et Sud notamment).

La croissance de 5,5 % du PIB qu'a connu en 2010 l'économie mexicaine, a permis de rattraper les effets de la crise financière internationale de 2009 qui a été plus grave que l'estimation initiale des autorités, en raison de la forte dépendance du Mexique vis-à-vis de la conjoncture américaine et ce malgré ses efforts de diversification.

En outre, la stabilité financière du Mexique est affectée par une production pétrolière en déclin, alors que les revenus pétroliers représentent encore plus du tiers des recettes budgétaires et correspondent à 14 % des exportations totales en 2010.

Politiques fiscale et économique du pays

Le Mexique est l'un des meilleurs risque pays d'Amérique Latine (EMBI+) de J.P. Morgan et reste classé « *investment grade* » par les agences de notation internationales (Standard & Poor's, Moody's et Fitch) qui reconnaissent la stabilité de ses institutions politiques, l'indépendance de la Banque centrale et la politique macroéconomique prudente menée par les autorités ces dernières années (notamment l'obligation d'équilibre budgétaire et une gestion avisée de la Banque).

Depuis sa prise de fonctions (1^{er} décembre 2006), en dépit du fait que son parti (Parti d'action nationale ou PAN) ne dispose pas de la majorité au Parlement, le Président Felipe Calderon a pu amorcer certaines réformes structurelles depuis longtemps en attente (notamment la réforme des retraites dans la fonction publique, la réforme électorale, la restructuration de Pemex et le redéploiement du secteur énergie, etc.).



Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Accords commerciaux :

Grace à sa politique d'ouverture avec de multiples accords bilatéraux et multilatéraux allié à son dynamisme, le Mexique est devenu une véritable puissance commerciale régionale.

Ses premiers pas en matière de coopération économique à l'échelle multilatérale date de 1980, avec son adhésion au traité de Montevideo instituant l'Association latino-américaine de développement et d'intégration (ALADI).

Par la suite, le Mexique a adhéré au GATT dès 1986 (signature de l'accord d'adhésion le 24 août 1986 et décret de promulgation du protocole d'adhésion au JO du 26 novembre 1986).

Dans la lancée de l'ALENA en 1994, le Mexique est devenu le champion des accords bilatéraux : comptant 12 accords avec 43 pays, il est le seul membre de l'OMC à disposer de traités à la fois avec les États-Unis, l'UE et le Japon.

L'Union européenne et le Mexique ont conclu en novembre 1999 un accord de libre-échange entré en vigueur au 1^{er} juillet 2000, complété en 2001 par un accord sur les services.

En matière d'investissements :

En matière d'investissements étrangers, de nombreux accords ont été signés par le Mexique. Attirer les investissements étrangers constitue un enjeu majeur pour le pays qui tient à rester l'un des *leaders* dans ce domaine en Amérique latine. Jusqu'à maintenant, 27 accords de promotion et de protection réciproque des investissements ont été conclus. Cela fait du Mexique un lieu sûr pour investir et une plate-forme d'exportation idéale. Les deux accords les plus importants sont inclus dans l'ALENA et dans l'ALE avec l'Union européenne.

La protection bilatérale des investissements entre la France et le Mexique est assurée par l'accord de promotion et de protection réciproque des investissements (APPRI), signé le 12 novembre 1998 et entré en vigueur le 11 octobre 2000. Cet APPRI est complété par la convention de non double imposition franco-mexicaine de 1991.

Commerce extérieur

Importations en 2010 :	301,4 milliards USD
Exportations en 2010 :	298,3 milliards USD
Poids de la France dans les importations du pays :	1,1 % des importations totales du Mexique

État des lieux du commerce extérieur

Le commerce extérieur mexicain a considérablement évolué depuis la signature de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), entré en vigueur en 1994, et la série de traités commerciaux qui l'ont suivi. Aujourd'hui, plus de 90 % des échanges mexicains sont régis par des accords de libre-échange, qui englobent une quarantaine de pays. Conséquence de cette ouverture, le commerce extérieur représentait 52,6 % du PIB en 2010, contre 27 % en 1993. Depuis 1994, les exportations ont progressé annuellement de 12,6 % en moyenne et les importations de 11,4 %.

Après une détérioration de son déficit commercial depuis 2006 et qui a culminé en 2008 avec 17,5 Mds USD, le Mexique a connu une amélioration avec un moindre déficit de 3,1 Mds USD en 2010.



Le Mexique est la première puissance exportatrice d'Amérique latine pour un total de près de 600 Mds USD d'échanges et se situe à la 16^e place au niveau mondial, avec 2 % de participation dans les exportations totales. Entre 1993 et 2010, ses ventes à l'étranger ont plus que quintuplé, grâce à la stratégie d'ouverture commerciale du pays. Le poids de l'Amérique du Nord reste écrasant dans les exportations mexicaines (plus de 80 % en 2010), bien qu'il soit en légère baisse ces dernières années. Par ailleurs, le Mexique reste très dépendant de ses exportations de pétrole.

Le Mexique se situe à la 14^e place par ses importations selon la CNUCED. Celles-ci ont fortement progressé depuis la signature de l'ALENA. Les États-Unis fournissent au Mexique la moitié de ses importations totales bien que leur part soit en fort recul depuis la fin des années 1990. Cette évolution s'est opérée au profit des pays asiatiques et, dans une moindre mesure, de l'Union européenne.

Les échanges bilatéraux France-Mexique

En 2009, le Mexique se situait au 41^e rang parmi les clients de la France et au 56^e en tant que fournisseur, après avoir perdu quelques places en raison du ralentissement de la demande dans le contexte de la crise internationale (chute de 40 % de nos exportations). Dans l'autre sens, la France représentait le 23^e client du Mexique et son 11^e fournisseur (le 4^e au niveau européen après l'Allemagne, l'Italie, et l'Espagne), d'après les statistiques mexicaines.

En 2010, nos exportations (1,6 M EUR) n'ont récupéré que 21 % alors que nos importations (913 M EUR) en provenance du Mexique ont augmenté de 30 %.

Malgré la progression plus importante de nos achats que de nos ventes, l'excédent commercial de la France vis-à-vis du Mexique s'est encore accru en 2010 (722 M EUR). Il représente notre 13^e excédent commercial.

Après avoir connu une expansion notable entre 2004 et 2008 suite à l'ouverture du pays (TLE avec UE), la progression moyenne annuelle de nos exportations a été de 9,7 % et celle de nos importations de 5,3 %.

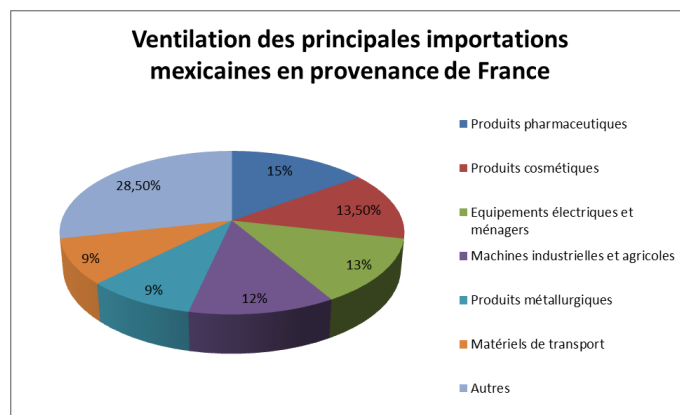
En 2010, bien qu'il reste modeste (2,56 Mds EUR) au regard de la taille des deux économies, et en comparaison avec nos échanges avec le Brésil (6,7 Mds EUR), le commerce entre la France et le Mexique a connu une expansion notable entre 2004 et 2008, en conséquence d'une progression plus dynamique du PIB mexicain, de l'internationalisation croissante du pays et de la mise en œuvre du traité de libre-échange UE-Mexique. En effet, sur la période, la progression moyenne annuelle de nos exportations a été de 9,7 % et celle de nos importations de 5,3 %.

En 2010, plus de 2/3 de nos exportations vers le Mexique concernaient six postes sectoriels :

Produits pharmaceutiques, 15 % ; produits cosmétiques, 13,5 % ; équipements électriques et ménagers, 13 % ; machines industrielles et agricoles, 12 % ; produits métallurgiques, 9 % et matériels de transport, 9 %.

Parmi ces postes, la plus forte croissance par rapport à 2009 était surtout dans les équipements électriques et ménagers (+ 128 %) et les produits métallurgiques et métalliques (+ 36,5 %). Seules les machines industrielles et agricoles ont enregistré un repli de 17 %.

En ce qui concerne nos importations en provenance du Mexique, deux postes sectoriels représentent près de la moitié de nos achats au Mexique : les produits manufacturés divers (24 %) et les produits informatiques et électroniques (22 %) qui enregistrent une croissance respective de + 30 % et + 37 % par rapport à 2009.



Les secteurs porteurs et la présence française

La présence française

Secteurs	Poids de l'offre française
1 Aéronautique	EADS, Eurocopter, Groupe Safran, Daher Aerospace
2 Santé et biotechnologies	Sanofi Aventis, Sanofi Pasteur, Servier, Pierre Fabre...
3 Transports urbains	Alstom, Systra
4 TIC	Alcatel- Lucent, Thalès, Gemalto, Oberthur....
5 Agroalimentaire et agroindustrie	Danone, Pernod-Ricard
6 Environnement (traitement de l'eau et des déchets)	Veolia, Suez Environnement, Plastic Omnium...
7 Plasturgie	Viel Plastiques, Plastic Omnium...
8 Secteur de la sécurité	Geos, Maori...
9 Énergie	Alstom, Tenesol, Areva T&D, Schneider Electric, Gaz de France, Total
10 Automobile	Renault, Michelin, Valeo, Faurecia, Plastic Omnium
11 Services	Accor, Sodexho, Axa, Publicis
12 Biens de consommation (habillement et cosmétiques)	L'Oréal, Groupe LVMH

Le Mexique compte près de 400 entreprises françaises (filiales, succursales et bureaux de représentation). Au-delà de ce périmètre, la présence économique française inclut de très nombreux établissements à caractère non productif (commercial, logistique), des sociétés franchisées, des sociétés fabriquant sous licence française (exemple de Yoplait), des alliances stratégiques (exemple de Renault avec Nissan), des agents de représentation de sociétés françaises, des entreprises locales créées par des ressortissants français.

Les données financières recueillies en 2007 ont permis d'évaluer le chiffre d'affaires cumulé des implantations françaises au Mexique à 10 Mds USD, pour 82 557 emplois directs. 25 groupes français réalisaient alors un chiffre d'affaires supérieur à 100 M USD, les 3 premiers approchant ou dépassant le milliard de dollars.

La moitié des implantations et la quasi totalité des sièges se localisent dans la région urbaine de Mexico. Peu d'entreprises françaises sont implantées dans le Sud-Est du pays, reflétant le retard de développement de cette région, tandis que les grands centres économiques du Centre et du Nord du pays disposent tous d'une présence française, une concentration spécifique (de 15 à 20 implantations) s'observant à Monterrey, Querétaro et Tijuana.



La majorité des grands groupes industriels français sont présents et produisent au Mexique (Sanofi-Aventis, Saint-Gobain, Lafarge, Veolia Environnement, Danone, Areva, Alcatel, Thalès, L'Oréal, Faurecia, GDF-Suez, Schneider Electric, Pernod-Ricard, Valeo...).

Certaines de ces entreprises occupent des positions fortes sur le marché intérieur ou sur celui de l'exportation vers les États-Unis : Pernod-Ricard (n° 1 des vins & spiritueux), Danone (n° 1 de l'eau en bouteille et du yaourt) ; Sanofi-Aventis (n° 1 des vaccins et du médicament) ; Saint-Gobain, (n° 2 du verre) ; Gaz de France (n° 2 du transport et de la distribution de gaz) ; Valeo (10 sites de production) ; Michelin n° 3 ; Alstom (métro de Mexico) ; Schneider Electric n° 1 ; Essilor.

Total Exploration Production, Peugeot, EADS, Air Liquide sont les principaux groupes industriels, dont l'implantation au Mexique ne présente pas – ou que faiblement – un caractère productif, le cas de Renault, qui produit environ 10 000 véhicules par an au Mexique étant intermédiaire.

Du côté des services, les grandes entreprises françaises occupent des positions fortes dans le secteur des services aux entreprises (Sodexo Alliance, Accor), du commerce des produits de beauté et de luxe (L'Oréal, LVMH), de la communication (Vivendi Universal, Lagardère, Publicis) et depuis peu des assurances (Axa), mais demeurent des acteurs ne jouant pas encore un rôle majeur dans le domaine financier (Société Générale, BNP-Paribas, Crédit Agricole, CIC et Natixis n'ont que des bureaux de représentation). À noter que dans les secteurs de la grande distribution, Auchan et Carrefour ont tenté il y a quelques années une implantation sans lendemain sur le marché mexicain.

À un niveau intermédiaire de taille d'entreprise, on remarque une présence significative dans le secteur des équipements pour l'automobile (une vingtaine d'entreprises et une quarantaine de sites productifs) et dans celui des technologies de l'information et de la communication.

Le nombre de PME françaises implantées au Mexique est enfin très restreint (autour d'une trentaine), une taille critique minimale étant nécessaire pour entrer avec succès depuis la France sur le marché mexicain. Il existe en revanche un intéressant tissu et relais de PME locales créé par des ressortissants français.

L'un des phénomènes les plus marquants est toutefois l'arrivée de nouvelles entreprises françaises dans le secteur de l'aéronautique, en particulier les filiales du groupe Safran mais aussi de quelques PME sous-traitantes. Ce mouvement devrait se consolider du fait de la volonté des autorités mexicaines d'encourager l'investissement dans ce secteur de haute technologie et celle de nos sociétés de développer une base productive compétitive proche des États-Unis, premier marché mondial.

Les secteurs porteurs pour l'offre française :

- Aéronautique ;
- Automobile ;
- Transport ;
- Tourisme ;
- Formation ;
- Environnement et énergies propres ;
- TIC : convergence des services de télécom/Internet haut débit, e-learning, etc.
- Biotechnologies et santé ;
- Cosmétiques ;
- Machinisme agricole ;
- Nouvelles technologies pour l'exploitation des ressources en gaz et en pétrole et pour l'industrie minière.

Dans chacun de ces secteurs, nous programmons des événements qui ont pour objectif de vous faire rencontrer vos partenaires potentiels.

Les investissements

Selon les chiffres du ministère de l'Économie mexicain (*Secretaría de Economía*), le montant total des IDE reçus en 2010 s'élevait à 17,7 Mds USD, + 55,3 % par rapport à 2009 (11,4 Mds USD).

Les nouveaux investissements représentent 65 % des 17,7 Mds USD (11,5 Mds USD) alors que les réinvestissements de profits 15 % et les opérations entre filiales 20 %.

Ils ont été destinés à 60 % au secteur manufacturier, à 14 % au commerce, à 13,8 % aux services financiers et à 7,6 % aux autres services.

Ils proviennent à 49 % des Pays-Bas, à 28 % des États-Unis, à 7 % de l'Espagne et à 4 % du Canada (à noter qu'en 2010, la place des Pays-Bas s'explique essentiellement par l'opération d'Heineken-Femsa).

Les investissements

Selon les données de la Banque de France, le stock d'investissements français au Mexique s'élevait à 2,115 Mds EUR en 2008, soit presque trois fois plus qu'une décennie auparavant. En 2008, le flux d'IDE a quasiment atteint les 450 M EUR, ce qui représente le niveau le plus élevé depuis 1999, au moins, et un important rebond par rapport à 2006 et 2007 (respectivement - 178 M EUR et - 131 M EUR). Le Mexique constitue actuellement la 31^e destination des investissements français et 0,3 % du total des flux sortant de France.

En termes de stocks, les investissements s'orientent en priorité vers les services (47 % du total) et l'industrie manufacturière (36 %), le commerce, l'immobilier et les services aux entreprises (26 %), l'intermédiation financière (11 %), l'électricité, le gaz et l'eau (8 %), et le commerce (6 %). Dans le secteur tertiaire, les domaines attirant le plus de capitaux français sont l'immobilier et les services aux entreprises (547 M EUR de stocks entre 1999 et 2008) et l'intermédiation financière (238 M EUR).

Les statistiques mexicaines (ministère de l'Économie) diffèrent notablement de celles de la Banque de France, avec une tendance à la sous évaluation des IDE français car :

- de nombreuses implantations françaises sont créées ou acquises par des filiales de sociétés françaises aux États-Unis ou dans les pays partenaires de l'Union européenne ;
- le Mexique prend en compte l'origine de l'investissement et non la nationalité de la maison mère. Or, les flux peuvent s'effectuer via des pays offrant des avantages fiscaux pour les entreprises françaises ;
- les bons résultats financiers permettent dans certains cas l'autofinancement. Ainsi, selon les données mexicaines, les flux d'investissements français au Mexique se seraient élevés à 105 M USD en 2008, contre 201 M USD en 2007. Sur les six premiers mois de l'année 2009, le ministère de l'Économie a recensé 198 M USD d'IDE français.

La France se situe traditionnellement au 6^e rang des investisseurs européens et au 7^e au niveau international (en 2010, les Pays-Bas (8,65 Mds USD), l'Espagne (1,3 Md USD), le Royaume-Uni (471 M USD), l'Allemagne (240,5 M USD) et le Luxembourg (232,7 M USD)).

Environnement des affaires et conseils pratiques

Un environnement des affaires particulièrement favorable

Le Mexique est devenu le marché le plus accessible d'Amérique latine (rapport *Doing Business 2011* de la Banque mondiale) avec un environnement des affaires en mutation qui offre d'importantes facilités : réelles mesures de simplification de l'investissement étranger et de certification des produits (électroniques, dispositifs médicaux, démarches administratives, ou autres...).

Les usages du pays

Horaires :

La durée journalière de travail varie en fonction du type d'horaire de travail effectué par le salarié :

- la journée ordinaire de travail est de 8 heures et doit se dérouler entre 6 heures du matin et 8 heures du soir ;
- la journée de travail, effectuée de nuit entre 8 heures du soir et 6 heures du matin, ne peut excéder 7 heures ;
- enfin, la journée de travail mixte (comprise entre des heures de travail de jour et de nuit) ne pourra être de plus de 7 heures et demie.

Pour une journée de travail continu, le salarié doit se voir accorder au minimum une demi-heure de pose et pour six jours de travail, un jour de repos rémunéré doit lui être donné, de préférence le dimanche. La loi mexicaine prévoit que la durée des congés payés ne peut être inférieure à 6 jours ouvrés par année (excepté la première année). La durée des congés payés est ensuite augmentée en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise.

Langage :

Dans les relations d'affaires, les langues utilisées sont l'espagnol et l'anglais. Une certaine maîtrise de l'espagnol sera très appréciée par les Mexicains.

Les pratiques commerciales du pays

Mode de règlement

Il n'existe pas de procédures de paiement particulières au Mexique, celui-ci se conformant à l'UCP (*Uniform Customs and Practices* ou règles et usances uniformes). Les moyens de paiement sont donc au standard international. Le contrôle des changes a été supprimé au début des années 90, à l'exception des transactions en espèces et des contrôles liés à la lutte contre le « blanchiment ». La monnaie de facturation la plus couramment utilisée est le dollar américain pour les transactions internationales, sinon le peso mexicain. Les délais de paiement sont relativement courts, entre 30 et 45 jours, compte tenu des taux d'intérêt relativement élevés et de la rareté du crédit.

Règlementations de base (ou référentiel à consulter)

En cas de litige le droit mexicain s'appliquera le plus souvent. Pour connaître le tribunal compétent, il faut se référer aux articles 94 et 104 de la Constitution mexicaine. Les règles de procédures sont regroupées dans l'article 1054 du code de commerce. Le tribunal mexicain chargé de l'affaire peut faire la demande de lettres rogatoires à des juridictions étrangères. Cette demande ne signifie pas transfert de compétence. Tous les documents en complément de l'affaire devront parvenir traduits et apostillés. Dès 1971, le Mexique a signé la convention des Nations-Unies sur la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales. En 1975, il a adhéré à la convention interaméricaine sur

l'arbitrage commercial et en 1979 à celle sur la validité extraterritoriale des jugements étrangers et des sentences arbitrales.

Règles de communications lors des contacts professionnels et personnels

Les Mexicains peuvent être très chaleureux dès la première rencontre et très vite tutoyer leurs interlocuteurs, même dans un cadre professionnel. Par ce biais, ils aiment mettre en confiance même s'il faut savoir décrypter les nuances du « oui ».

Par ailleurs, ils sont le plus souvent très hospitaliers. Il est préférable de se renseigner sur le titre de votre interlocuteur avant de le rencontrer car les Mexicains y accordent beaucoup d'importance : *Licenciado, Doctor, Arquitecto, Ingeniero, Maestro*, etc. Il est d'usage d'appeler les femmes « *Señoritas* » lorsqu'on ne connaît pas leur titre ou leur état civil.

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

© 2011 – Ubifrance et les Missions Economiques.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance et des Missions Economiques, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance et les Missions Economiques ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance et les Missions Economiques ne sauraient en aucun cas être responsables d'éventuels changements.

Auteur : Ubifrance Mexique

Adresse : La Fontaine 32,
Colonia Polanco Chapultepec, Delegación Miguel
Hidalgo, MEXICO, D.F. 11560 - MEXIQUE

Rédigée par : (maj) Nasser El Mamoune

Revue par : Nathalie Gazeyeff et Nasser El Mamoune

Sources : Service économique régional, INEGI,
Secretaria de Economia, FMI

Version originelle du 30 novembre 2009

